

INITIATION AU RISQUE AMIANTE

PUBLIC CONCERNE

Toute personne exposée ou susceptibles d'être exposée à l'amiante.

Prérequis : Aptitude médicale approuvée par le médecin du travail au poste de travail dont port des équipements de protection respiratoire.

Etre âgé de 18 ans minimum.

ORGANISATION

Durée du stage : 1 jour (7 heures)

Participants : de 1 à 10 personnes.

Méthodes pédagogiques : Diaporamas, vidéos, échanges et partages d'expérience.

Matériel pédagogique : vidéoprojecteur, équipements de protection individuelle (1/2 masque F.F.P.3, combinaison jetable, surbottes).

Intervenant : Formateur expérimenté et spécialiste dans le domaine de l'amiante.

Sanction de la formation :

Cette formation donne lieu à la délivrance d'une attestation de participation.

Une évaluation en fin de formation permet de mesurer la satisfaction des stagiaires.

Lieu du stage : dans vos locaux (salle de réunion)

Date du stage : selon vos disponibilités

CADRE REGLEMENTAIRE

Art. L.4141-2 du code du travail.

L'employeur, pour affecter un travailleur à des travaux de retrait ou de confinement de matériaux contenant de l'amiante ou à toute intervention susceptible de provoquer l'émission de fibres d'amiante qui porte notamment sur des bâtiments, des navires, des structures, appareils ou installations, y compris les interventions sur terrains amiantifères, lui assure préalablement une formation adaptée à ses activités et aux procédés mis en œuvre conformément aux articles R.4141-13, R.4412-87 et R.4412-98.

OBJECTIFS

- ✓ Connaître et maîtriser les obligations réglementaires relatives à l'amiante,
- ✓ Connaître les risques professionnelles et environnementaux liés à l'amiante,
- ✓ Prévoir et mettre en œuvre les mesures de prévention en cas de réalisation de travaux

PROGRAMME

CONNAISSANCE DE L'AMIANTE

- Présentation des fibres d'amiante
- Exemple de matériaux contenant de l'amiante
- Métrologie de l'amiante
- Risques liées à l'amiante

LA LEGISLATION ET REGLEMENTATION

- Interdiction d'utilisation de l'amiante
- Protection de la population et des travailleurs contre les risques liés à l'amiante
- Elimination des déchets contenant de l'amiante

LA LEGISLATION ET REGLEMENTATION

- Interdiction d'utilisation de l'amiante
- Protection de la population et des travailleurs contre les risques liés à l'amiante
- Elimination des déchets contenant de l'amiante

REPERAGE DES MATERIAUX ET PRODUITS CONTENANTS DE L'AMIANTE

- Localisation des matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante et classement par zones homogènes
- Mesures d'empoussièrement
- Travaux de désamiantage
- Examen visuel post déminage avant démantèlement du dispositif de confinement

CONDUITE A TENIR EN CAS DE REALISATION DE TRAVAUX EN PRESENCE D'AMIANTE

- Avant de démarrer les travaux
- Au cours des travaux
- La fin des travaux

